

Family tree

Build your tree, add relatives and move between generations.

Contents

1. Découvrir votre arbre
2. Lire une carte
3. Les boutons d'une carte
4. Se déplacer dans l'arbre
5. Ajouter un membre : les étapes
6. Ajouter un parent
7. Ajouter un conjoint
8. Ajouter un enfant
9. Ajouter un frère ou une sœur
10. Ajouter un proche disparu
11. Identifier un parent inconnu
12. Inviter un proche de votre conjoint
13. Pourquoi mon ajout doit-il être accepté ?
14. Personnaliser l'affichage
15. Je ne vois pas le bouton « + » sur une carte.
16. Une carte affiche « Profil en attente ».
17. Je ne peux pas ouvrir le profil d'une personne.
18. Weevus me propose un profil existant : que faire ?
19. Pourquoi l'adresse e-mail est-elle obligatoire ?
20. On me dit que l'adresse e-mail est déjà utilisée.
21. Je ne peux plus ajouter de parent.
22. Comment ajouter mon frère ou ma sœur ?
23. Puis-je ajouter un arrière-grand-parent décédé depuis longtemps ?
24. Comment voir l'arbre de mon conjoint ou d'un cousin ?
25. Je me suis trompé en ajoutant quelqu'un.
26. Mon arbre ne se met pas à jour.

Découvrir votre arbre

L'arbre généalogique réunit les membres de votre famille et les liens qui les unissent. Il se construit à plusieurs : chacun peut y ajouter ses propres proches, et l'arbre s'enrichit au fil des contributions.

Pour l'ouvrir, choisissez **Arbre Généalogique** dans le menu. Votre arbre s'affiche, centré sur votre carte.

Chaque personne est représentée par une carte. Les cartes sont reliées par des traits : vers le haut vos parents et grands-parents, à côté votre conjoint, vers le bas vos enfants et petits-enfants.

Lire une carte

Une carte présente une personne en un coup d'œil :

- sa photo (ou une silhouette si elle n'en a pas) ;
- son prénom et son nom ;
- sa date de naissance ;
- son lien avec vous : père, mère, sœur, cousin... ;
- le drapeau de son pays ;
- sa couleur, choisie dans son profil.

Les cartes particulières

Carte	Signification
Ruban de deuil sur la photo	La personne est décédée.
« Profil en attente »	Une demande de relation est en cours pour cette personne : elle apparaîtra définitivement dans l'arbre quand la demande aura été acceptée.
« Parent inconnu »	Un parent dont l'identité n'est pas encore connue. Vous pourrez l'identifier plus tard (voir « Identifier un parent inconnu »).

Les boutons d'une carte

Bouton	Action
La photo	Ouvre le profil de la personne. Si elle ne vous a pas donné ce droit, le message « Vous n'avez pas la permission de consulter ce profil » s'affiche.
« + » Ajouter un membre	Ajoute un parent, un conjoint ou un enfant à cette personne (voir « Ajouter un membre »). Il n'apparaît que sur les cartes où vous avez le droit d'ajouter des proches.
Le menu de la carte	Ouvre les options de la personne : Voir le drive , Voir la timeline et Voir son arbre , quand elle vous y a donné accès.
« Voir son arbre »	Affiche l'arbre centré sur cette personne : idéal pour explorer la famille d'un cousin ou de votre conjoint. Pour revenir, choisissez Revenir à mon arbre .

Bientôt disponible

Le menu d'une carte proposera prochainement :

- [Demander l'accès au drive](#) , [Demander l'accès à la timeline](#) et [Demander l'accès à l'arbre](#) : si une personne ne vous a pas encore donné accès à l'un de ses espaces, vous pourrez le lui demander ; elle pourra accepter ou refuser ;
- [Inviter](#) : pour inviter à rejoindre Weevus une personne de l'arbre qui n'a pas encore de compte.

Ces boutons sont déjà visibles mais pas encore actifs.

Se déplacer dans l'arbre

- Déplacer l'arbre : faites glisser l'arbre avec le doigt ou la souris.
- Zoomer : écartez ou pincez deux doigts sur un écran tactile, ou utilisez la molette de la souris. En s'éloignant, l'arbre affiche moins de détails sur chaque carte pour rester lisible.
- Actualiser : le bouton d'actualisation recharge l'arbre, par exemple après qu'une demande a été acceptée.

Ajouter un membre : les étapes

Pour ajouter un proche, appuyez sur le bouton **+** de la carte de la personne à qui il est lié : la vôtre pour ajouter votre mère, celle de votre fils pour ajouter votre petite-fille...

1. Choisissez le lien : **Parent**, **Conjoint(e)** ou **Enfant**.
2. « Qui est cette personne ? » : saisissez son prénom, son nom de naissance et son sexe, tels qu'ils apparaîtront dans l'arbre.
3. « Sa vie, en quelques repères » : sa date et son lieu de naissance (si vous ne connaissez pas la date exacte, l'année suffit). Indiquez si elle est vivante ou décédée ; dans ce cas, renseignez la date et le lieu du décès, et si vous le souhaitez le lieu de sépulture.
4. Weevus recherche si cette personne existe déjà sur Weevus. Si des profils correspondent, ils s'affichent avec un score de ressemblance : choisissez le Profil existant s'il s'agit bien d'elle, sinon choisissez Nouveau profil.
5. Son adresse e-mail : obligatoire pour créer le profil d'un adulte vivant. Elle permet de lui envoyer une invitation à rejoindre Weevus. Weevus vérifie qu'elle n'est pas déjà utilisée par un autre compte.
6. Précisez la relation : type de filiation pour un parent ou un enfant, type d'union pour un conjoint (voir les articles suivants).
7. Vérifiez le « Récapitulatif » : il résume les liens qui seront créés, qui devra les accepter et à qui une invitation sera envoyée.
8. Appuyez sur **Confirmer la demande de relation**.

Pourquoi rechercher d'abord un profil existant ? Pour éviter les doublons : si votre cousin a déjà ajouté votre grand-mère, mieux vaut la relier à vous que la créer une seconde fois. Plus les informations saisies sont précises, plus la recherche est fiable.

Ajouter un parent

Suivez les étapes de l'article « Ajouter un membre » en choisissant **Parent**, puis précisez :

- le type de filiation entre le parent et l'enfant : biologique, adoptive ou famille d'accueil ;
- si vous le souhaitez, le second parent, choisi parmi les conjoints déjà présents dans l'arbre.

Une personne a au maximum deux parents dans l'arbre : quand ils sont renseignés, l'option « Parent » n'est plus proposée. Weevus vous prévient aussi si un enfant a déjà ses deux parents biologiques.

Ajouter un conjoint

Choisissez **Conjoint(e)**, puis précisez la nature de l'union :

- **Marié(e)**, **En couple**, **Séparé(e)** ou **Divorcé(e)** ;
- la date de début de la relation et, pour une union terminée, la date de séparation.

Vous pouvez enregistrer plusieurs conjoints au fil de la vie, par exemple un ex-époux et un conjoint actuel.

Ajouter un enfant

Choisissez **Enfant**, puis précisez :

- le type de filiation : biologique, adoptive ou famille d'accueil ;
- le second parent de l'enfant, choisi parmi vos conjoints.

Pour un enfant de moins de 15 ans, ses parents gèrent son profil.

Ajouter un frère ou une sœur

Dans Weevus, un frère ou une sœur est simplement un autre enfant de vos parents : une fille ou un garçon. Il n'y a donc pas de lien « frère » ou « sœur » à créer. Pour l'ajouter :

1. Assurez-vous que vos parents figurent dans l'arbre (sinon, ajoutez-les).
2. Sur la carte de votre père ou de votre mère, appuyez sur **+** et choisissez **Enfant**.
3. Indiquez l'autre parent : votre frère ou votre sœur apparaît alors à côté de vous.

Ajouter un proche disparu

Votre arbre peut aussi accueillir les membres de la famille qui nous ont quittés : c'est essentiel pour transmettre leur histoire.

- À l'étape « Sa vie, en quelques repères », indiquez qu'il est **Décédé**.
- Renseignez les informations de décès : date et lieu du décès, et si vous le souhaitez le lieu de sépulture.
- Vous ne connaissez pas la date exacte ? L'année suffit : vous pouvez saisir l'année seule, ou le mois et l'année.
- Aucune adresse e-mail n'est demandée : la personne ne recevra pas d'invitation.

Les décisions qui concernent un proche disparu, comme accepter un nouveau lien familial, sont prises par son délégataire, un membre de la famille désigné pour le représenter. Le thème « Décès et votes » explique ce rôle.

Identifier un parent inconnu

Une carte « Parent inconnu » représente un père ou une mère dont l'identité n'est pas encore renseignée.
Pour l'identifier :

1. Appuyez sur le bouton d'ajout de la carte « Parent inconnu ».
2. L'assistant « Ajout du père inconnu » ou « Ajout de la mère inconnue » s'ouvre.
3. Suivez les mêmes étapes que pour ajouter un parent : identité, repères de vie, recherche d'un profil existant, récapitulatif.

Inviter un proche de votre conjoint

Sur la carte de votre conjoint, le bouton **+** permet d'inviter directement un membre de sa famille : son père, sa mère, son frère, sa sœur, son fils ou sa fille.

1. Appuyez sur **+** sur la carte de votre conjoint.
2. Choisissez qui vous souhaitez inviter.
3. Renseignez son prénom, son nom et son adresse e-mail.
4. Appuyez sur **Inviter** : le message « L'invitation a bien été envoyée par email ! » le confirme.

La personne invitée rejoint Weevus et pourra compléter elle-même la branche de sa famille.

Pourquoi mon ajout doit-il être accepté ?

Un lien familial concerne plusieurs personnes. Pour que l'arbre reste juste, chaque nouveau lien est une demande que les personnes concernées doivent accepter.

Le Récapitulatif, avant de confirmer, vous indique pour chaque lien :

- « Sera approuvée automatiquement » : aucune validation n'est nécessaire ;
- « Prénom NOM devra accepter cette demande » : la personne recevra la demande ;
- « Un délégataire décidera pour Prénom NOM » : pour un proche disparu, c'est son délégataire qui décide.

En attendant, la personne apparaît dans l'arbre avec une carte « Profil en attente ». Vous suivez vos demandes dans la rubrique **Demandes** : le thème « Relations et demandes » vous explique tout.

Personnaliser l'affichage

Le bouton d'options de la page de l'arbre vous permet d'afficher ou de masquer :

- l'aide affichée sur l'arbre ;
- les couleurs personnalisées des personnes ;
- les dates de naissance ;
- les drapeaux des pays ;
- le drapeau du pays d'origine ;
- le nom marital.

Choisissez l'affichage qui vous convient le mieux : un arbre épuré pour une vue d'ensemble, ou détaillé pour l'explorer.

Je ne vois pas le bouton « + » sur une carte.

Vous n'avez pas le droit d'ajouter des proches à cette personne. Vous pouvez toujours en ajouter sur votre propre carte et, selon les droits qu'on vous a donnés, sur celles de vos proches.

Une carte affiche « Profil en attente ».

Une demande de relation est en cours. La carte deviendra définitive quand toutes les personnes concernées auront accepté.

Je ne peux pas ouvrir le profil d'une personne.

Elle ne vous a pas donné le droit de le consulter. La possibilité de lui demander l'accès depuis le menu de sa carte arrive prochainement.

Weevus me propose un profil existant : que faire ?

S'il s'agit bien de la même personne, choisissez « Profil existant » : vous évitez un doublon dans l'arbre. Sinon, choisissez « Nouveau profil ».

Pourquoi l'adresse e-mail est-elle obligatoire ?

Pour un adulte vivant, elle permet de l'inviter à rejoindre Weevus. Elle n'est pas demandée pour un proche décédé.

On me dit que l'adresse e-mail est déjà utilisée.

Cette personne a déjà un compte Weevus : revenez en arrière et sélectionnez son profil existant.

Je ne peux plus ajouter de parent.

La personne a déjà deux parents dans l'arbre.

Comment ajouter mon frère ou ma sœur ?

Un frère ou une sœur est un autre enfant de vos parents : ajoutez-le comme enfant (fille ou garçon) depuis la carte de votre père ou de votre mère.

Puis-je ajouter un arrière-grand-parent décédé depuis longtemps ?

Oui : indiquez qu'il est décédé et renseignez ce que vous savez. Au minimum l'année suffit : vous pouvez saisir l'année seule, ou le mois et l'année.

Comment voir l'arbre de mon conjoint ou d'un cousin ?

Dans le menu de sa carte, choisissez « Voir son arbre ». Pour revenir, choisissez « Revenir à mon arbre ».

Je me suis trompé en ajoutant quelqu'un.

Tant que la demande n'est pas acceptée, vous pouvez l'annuler depuis la rubrique « Demandes ». Si le lien est déjà créé, il ne peut pas être supprimé depuis l'arbre : contactez l'équipe Weevus depuis « Support », elle le corrigera.

Mon arbre ne se met pas à jour.

Utilisez le bouton d'actualisation de l'arbre. Si une personne attendue n'apparaît pas, vérifiez dans « Demandes » que sa demande a bien été acceptée.